

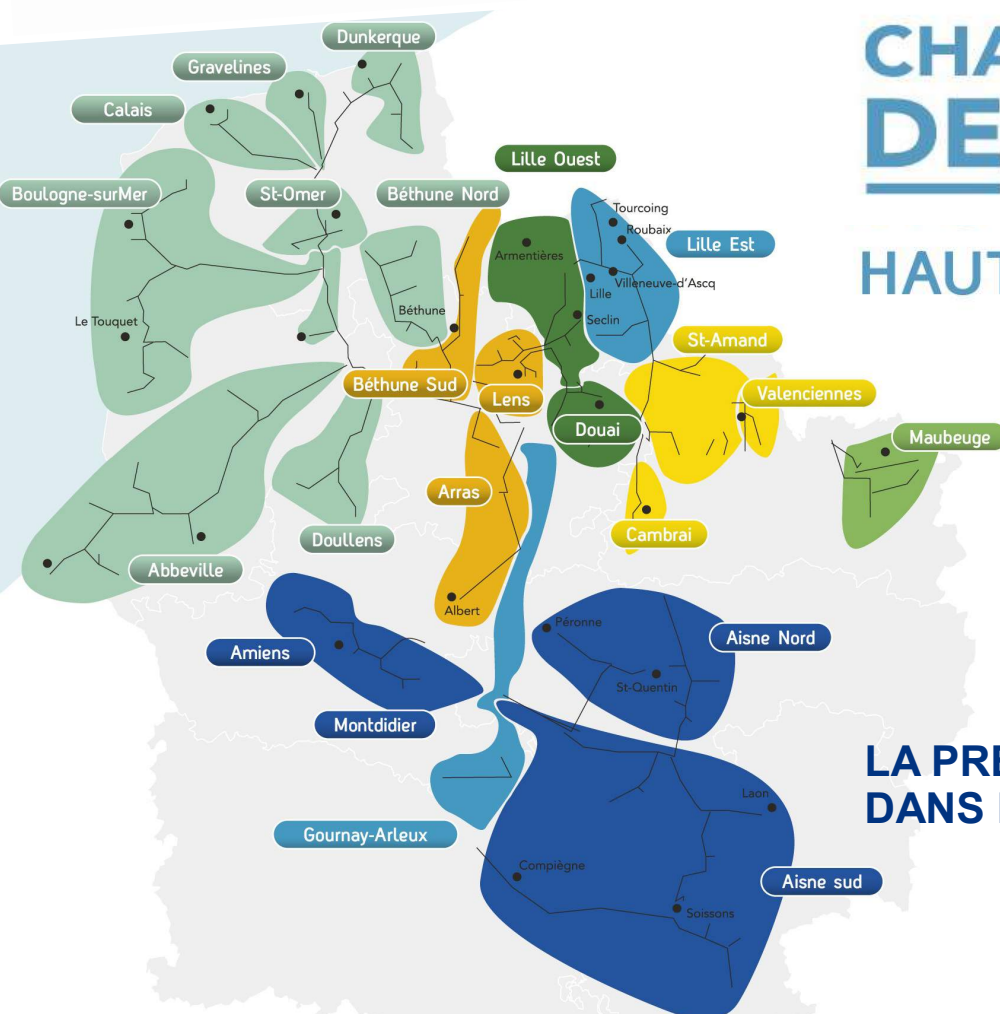


MARS 2023 - n°3

**SOLIDAIRE AVEC LE
PEUPLE UKRAINIEN**

Le Dechynois

CHANGEMENT DE GAZ HAUTS-DE-FRANCE



Légende	
Zones converties	Zones à conversion en
	2023
	2026
	2027
	2028

**LA PREMIÈRE ÉTAPE DÉBUTE
DANS LE DOUAISIS - PAGE 4**

Carte suivant planning prévisionnel novembre 2021, susceptible d'évoluer.

■ SÉJOUR EN CLASSE DE NEIGE POUR NOS ÉCOLIERS

Chaque année, la municipalité propose aux écoliers de CM2 de l'école élémentaire Joliot-Curie un séjour aux Grangettes dans le Doubs. Cette année, ce sont près d'une cinquantaine d'enfants qui ont découvert ou redécouvert les joies des activités de montagne.



Neige et soleil, les conditions météo idéales pour nos petits Dechnois.

La neige, qui a bien failli manquer le rendez-vous, est finalement arrivée en abondance en même temps que les enfants.



Un grand ciel bleu et toute cette neige ont rendu les journées parfaites pour nos petits skieurs.

Les enfants, accompagnés de leurs deux enseignants, ont suivi des cours de ski en toute sécurité grâce à l'encadrement de moniteurs de ski de l'ESF (Ecole du Ski Française). Ils ont tous été initiés, un jour au ski de fond, un autre jour au ski alpin.



SOMMAIRE

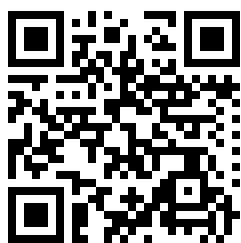
Nos enfants	p 2	Vie associative	p 9
De vous à moi	p 3	Agenda	p 10
Changement de gaz sur la commune	p 4	Expression politique	p 11
Travaux	p 6	Marché des Producteurs	p 12
Environnement et cadre de vie	p 7	Inscription au repas des aînés	p 12
Nos aînés	p 8		



DE VOUS À MOI



**Jean-Michel
SZATNY**
Maire de Dechy



Bimestriel d'informations
De la Ville de Dechy

Le Dechynois

Directeur de la publication :
Jean-Michel SZATNY
Conception :
Service Communication
Impression :
IDJ
Tirage : 2400 exemplaires

Mairie de Dechy
Place Jean Jaurès
59187 Dechy
03 27 95 82 00

Le mois de mars correspond souvent à l'arrivée du printemps et avec celui-ci une température plus clémente avec un ciel dégagé.

Malheureusement, ce mois de mars 2023 sera marqué par l'arrivée de gros nuages noirs pour les collectivités.

Pour cela, il suffit d'analyser la loi de finances 2023 pour s'en rendre compte. On nous annonce une augmentation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 320 millions d'euros soit une augmentation de 1,74% au niveau national. On oublie de vous dire que l'inflation a explosé pour atteindre 7%. Voyez la différence. Les collectivités ne s'y retrouvent pas. On vous annonce aussi la suppression de la cotisation à la valeur ajoutée (CVAE) progressivement sur deux ans. Mais concrètement, les collectivités perdront dès 2023 la totalité de la CVAE. Pourquoi cette baisse d'impôt pour les entreprises (celles qui font au moins 500 000€ de chiffre d'affaires) se fait sur le dos des collectivités.

Alors que l'inflation fait progresser les recettes de l'Etat, par la TVA et d'autres fiscalités dynamiques, elle provoque une forte hausse des charges des communes.

Pour notre budget prévisionnel, il faudra redéfinir certaines priorités pour inclure ces augmentations actuelles et celles à venir ; relatives notamment au coût de l'électricité ; du gaz ou de l'essence par exemple. La flambée des prix nous impacte dans tous les domaines : en alimentaire pour la préparation des repas de cantine et ceux destinés au portage à domicile, à l'administratif sur le prix du papier ; ou encore pour les travaux, avec le coût des matériaux. La liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Certaines municipalités n'auront peut-être pas le choix : soit augmenter les impôts, soit réduire les services, soit différer les investissements. Lors du débat d'orientations budgétaires qui préfigure l'adoption du budget primitif, j'ai souhaité ne pas augmenter le taux d'imposition de la commune et d'établir ce budget en conséquence.

Maintenir le budget des charges à caractère général et assurer les services publics en maîtrisant la masse salariale et les diverses charges financières. Toutes ces lignes budgétaires seront détaillées dans un prochain bulletin municipal, après l'adoption du budget.

Pour conclure, l'Etat nous parle d'un contrat « de confiance » avec les collectivités, je reprendrais plutôt la formule des maires de France : contrat de « méfiance » dans ce nouveau dispositif.

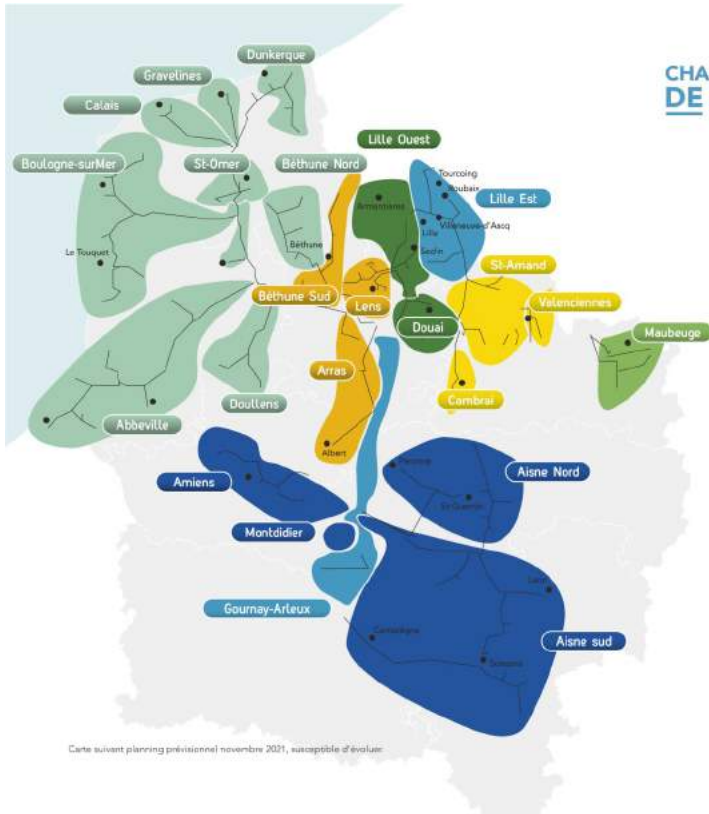
Arrêtons de faire payer les communes, ces dernières ne sont pas là pour résorber la dette et le déficit public de l'Etat dont elles ne sont pas responsables

Bien cordialement,

Votre Maire,
Jean-Michel SZATNY

CHANGEMENT DE GAZ SUR LA COMMUNE

GRDF va procéder au changement de gaz dans le Douaisis. Que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous êtes concernés. La première étape a commencé fin février. On vous explique tout!



Actuellement notre commune est alimentée en gaz naturel issu du gisement de Groningue aux Pays Bas. Ce type de gaz, dit gaz « B » va être remplacé par du gaz naturel Norvégien, dit gaz « H » car le gouvernement néerlandais va suspendre son exploitation.

Afin de préparer l'arrivée du nouveau gaz en 2025, GRDF doit inventorier tout le matériel gaz sur la commune.

Vous avez reçu, en février, ou vous allez recevoir dans quelques jours, un courrier de GRDF vous informant des modalités de cette opération gratuite.

Réaliser son inventaire en ligne

Vous pourrez réaliser vous-même l'inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel, en complétant, durant les mois de mai, juin et juillet le formulaire « *Je réalise mon inventaire* » sur le site internet de GRDF (un code envoyé par courrier est nécessaire):

<https://sites.grdf.fr/web/changement-de-gaz-dans-les-hauts-de-france/particuliers>

Cet auto-inventaire, s'il est complet, vous évitera la visite d'un technicien à domicile.

Pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de réaliser cet inventaire ou qui n'auront pas rempli correctement le formulaire, une intervention physique sera programmée à partir de septembre 2023. Cet inventaire physique finira en juillet 2024 et sera suivie, en 2025, et pour tout le monde, d'une période de réglage obligatoire et **toujours gratuite**. L'arrivée du nouveau gaz (dit Gaz H) est prévue fin 2025.

Les administrés qui n'ont pas le gaz naturel ne sont pas concernés par cet inventaire (exemple : chauffage au fuel, chauffage par citerne GPL, alimentation par bouteilles au gaz, chauffage ou cuisson électrique ...)

Vous souhaitez en savoir plus sur le prochain changement de gaz naturel ?

- Contactez le service client GRDF
N° Cristal 09 69 36 35 34
(Prix d'un appel local depuis un poste fixe)
- Ou rendez-vous sur le site : <https://sites.grdf.fr/web/changement-de-gaz-dans-les-hauts-de-france/>

Le changement va s'opérer en 4 étapes



Etape 1 : L'auto-inventaire

L'auto-inventaire ou inventaire en ligne consiste à : Gagner du temps et réaliser en ligne et en toute autonomie l'inventaire de vos équipements gaz.

La campagne d'auto-inventaire a démarré le 24 février 2023 pour le secteur de Douai.



Etape 2 : L'inventaire physique

L'inventaire consiste à :

Lorsque la phase d'auto-inventaire en ligne est terminée, un inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel pourra être réalisé à votre domicile. GRDF vous communiquera le nom et les coordonnées d'un prestataire dédié. **L'accès à vos installations intérieures et à vos équipements est donc nécessaire.**

Cette intervention ne fera l'objet **d'aucune facturation.**

Elle permettra de :

- Confirmer vos coordonnées;
- Lister l'ensemble de vos appareils alimentés au gaz naturel et déterminer si des réglages seront nécessaires;
- Identifier votre installateur ou votre société de maintenance.

Pour le secteur de Douai, l'inventaire se déroulera jusqu'à l'été 2024 et se terminera en juillet 2025.

Etape 3 : Réglage des équipements gaz

A la suite de l'inventaire, des réglages seront effectués sur votre installation :

- Le détendeur gaz sera réglé ou changé si nécessaire.
- La grande majorité des appareils fonctionne avec les deux types de gaz et ne nécessite aucun réglage.
- Certains appareils nécessitent un simple réglage éventuellement accompagné d'un changement de pièce pour les adapter au gaz.



Etape 4 : Bascule en gaz H

Une fois la phase de réglage terminée, le gaz H sera distribué dans le réseau de gaz naturel. Vous en serez informé par courrier.

■ RÉHABILITATION DE L'ANCIEN DISPENSAIRE DES MINES

Les travaux de l'ancien dispensaire des mines se terminent. Les associations pourront emménager dans quelques semaines.

L'ancien collège de Dechy, situé rue des Frères Martel, accueillait, depuis quelques années certaines associations dechynoises. Cependant pour des questions de sécurité et de vétusté, le bâtiment doit être évacué.

Afin de reloger ces associations, une des propositions de la municipalité a été de rénover les locaux de l'ancien dispensaire des mines.



Pour accueillir les associations et leur permettre de bénéficier d'un espace bien défini, des travaux d'aménagement ont été réalisés par les services municipaux :

- Suppression des cloisons afin de gagner de l'espace
- Installation de portes d'entrées aux normes PMR (personnes à mobilité réduite)
- Réfection et mise en place des équipements sanitaires



■ RENOUVELLEMENT DE LA CANALISATION ET DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE

Depuis janvier des travaux sont entrepris par Douaisis-Agglomération pour rénover le réseau de canalisation et les branchements d'eau potable dans les rues Barbusse, Jules Guesde, Marceau et d'Estienne d'Orves. Ils sont prévus pour une durée de 25 semaines.

Ces travaux modifient les conditions de circulation. La rue Barbusse est barrée avec déviation par les rues du 8 mai 1945 et rue Marceau. La rue Jules Guesde est barrée avec déviation par les rues Saint-Venant et Lamendin. La rue d'Estienne d'Orves est également barrée avec déviation par la rue Foveau et Saint Venant. A noter que les rues seront barrées suivant l'avancement des travaux. (Arrêté du Maire N°2023-n°006-5)



■ **CONCERTATION PRÉALABLE POUR LA MISE À 2 X 2 VOIES DE LA RD500**



Face à une fréquentation de plus en plus intense, le Département souhaite modifier la RD500 en 2 x 2 voies, afin de fluidifier le trafic et mieux desservir l'hôpital et les zones commerciales.

En application des dispositions du Code de l'Urbanisme, une concertation préalable est programmée en vue de cette opération du 6 mars au 20 mars 2023 inclus.

Pendant cette période, vous pourrez consulter le dossier de concertation déposé en Mairie aux heures habituelles d'ouverture, afin que chacun d'entre vous puisse en prendre connaissance et formuler ses éventuelles observations.

Celles-ci pourront être consignées dans le registre à feuillets numérotés non mobiles ouvert à cet effet. La consultation du dossier et le dépôt des observations pourront également se faire sur le site : <https://services.lenord.fr/consultation-et-concertation-publiques-des-projets-de-voirie>

Une réunion publique de présentation du dossier de concertation préalable aura lieu le jeudi 9 mars à 16h30 à Sin-le-Noble (lieu à définir).

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

■ **NOUVEAU TRACTEUR POUR LA GESTION DES ESPACES VERTS DE LA FERME JACQUART**

Depuis quelques semaines, le service espace vert en charge de la gestion de la Ferme Jacquart a reçu un nouveau tracteur avec une remorque.

Ce nouvel outil est un investissement de 12000 euros.

Il servira notamment à l'entretien des jardins de la Ferme, l'évacuation des déchets végétaux et le transport de charges lourdes.



■ NOS AÎNÉS PEUVENT BÉNÉFICIER DE REPAS À DOMICILE

La municipalité propose à nos aînés un service de portage de repas à domicile. Gertrude en bénéficie depuis l'été dernier. Elle nous explique pourquoi et nous dit ce qu'elle en pense.

« J'ai eu quelques soucis de santé et j'ai pu bénéficier dans un premier temps des visites à domicile. C'est comme ça que, au fil du temps, j'ai bénéficié du portage de repas, trois fois par semaine. Aujourd'hui, j'ai un repas tous les jours du lundi au vendredi, selon les menus de la cantine. »



Vous appréciez ce service ?

« Les propositions de repas sont variées. C'est souvent un casse-tête de se faire à manger surtout quand on est une personne seule ou avec des problèmes de santé. Tout arrive dans des barquettes que l'on peut passer au micro-onde. C'est très pratique. Et puis, comme je suis à la maison, je peux assaisonner comme je veux, ou mettre un peu de beurre dans le fond de la poêle pour réchauffer. »

Comment jugez-vous la qualité des repas ?

« Vous savez, je suis une ancienne cuisinière. J'ai travaillé notamment chez des particuliers. Autant vous dire que la cuisine, ça me connaît. Je peux vous dire que les repas sont bons et de qualité. Après tout dépend des goûts de chacun, bien-sûr. Les parts sont correctes. Il n'y a pas de rabiote. Il y a juste la part qu'il faut. Et puis s'il en reste, on peut le manger le soir. »

Le prix est-il correct ?

« Tout à fait correct et même intéressant. C'est le même repas que l'on a chez le traiteur mais deux fois moins cher. Et encore ! Chez le traiteur on a juste le plat. Ici c'est entrée, plat, fromage et dessert. »

Quelques infos :

- Près de 20 personnes bénéficient du portage de repas à domicile
- Les repas sont préparés par le service de restauration scolaire
- Le transport est effectué dans des bacs réfrigérés dans un véhicule hermétique pour respecter la chaîne du froid

■ UN ATELIER EDF POUR LES SÉNIORS ET LES BÉNÉFICIAIRES DU CCAS



A l'initiative du CCAS et du Centre Socio-Culturel, les seniors ainsi que les personnes aidées financièrement par le CCAS ou fréquentant l'épicerie solidaire Episol à Guesnain étaient conviés à un atelier EDF sur les gestes simples à adopter pour réaliser des économies d'énergie et financières.

Cet atelier a également permis d'apporter des réponses et donner des informations sur la bonne utilisation des chèques énergie.

Un questionnaire de satisfaction leur a été remis. Cette opération avait déjà eu lieu en 2018. Elle sera renouvelée plus régulièrement.

■ LA PALETTE DECHYNOISE S'EXPOSE LES 17 ET 18 MARS PROCHAIN



Comment est née votre association ?

« L'association a été créée en 2011. Nous suivions, à l'époque, les cours d'Ahmed Oulad Amar, animateur Arts au Centre Socio-Culturel. Il nous a proposé de faire une association en complément de son atelier au Centre. D'ailleurs, la plupart des membres ont suivi ou suivent encore les cours d'Ahmed. Il nous a tout appris. »

Faut-il être déjà initié pour venir chez vous ?

« Tout le monde est le bienvenu. Au contraire, nous travaillons toujours dans la bonne humeur et dans la bienveillance. On se donne des conseils. On s'aide mutuellement. Nous avons tous une raison, un parcours de vie qui nous a orienté vers la peinture, mais nous sommes tous autodidactes. Nous avons appris sur le tas. Nous nous retrouvons à l'Ancien collège actuellement, mais d'ici quelques semaines nous allons changer de local. Nous occuperons l'ancien dispensaire, situé à l'angle de la rue Cachin et de la rue de la Paix. »

Quelles sont vos réalisations ?

« Nous réalisons essentiellement des peintures sur toile à l'huile ou acrylique, et des aquarelles sur papier. »

L'ASSO EN QUELQUES MOTS:

- Elle est composée d'une dizaine de membres
- La cotisation annuelle est de 20 euros
- Les ateliers ont lieu deux fois par semaine : le lundi et le jeudi de 14h à 18h.

Vous organisez les 18 et 19 mars prochain une exposition. Pouvez-vous nous en dire plus ?

« Cela sera notre première exposition à Dechy. Nous participons beaucoup aux événements organisés par la commune comme « Les Peintres dans la rue » par exemple. Nous avons déjà aussi participé à d'autres expositions à Auberchicourt, Sin le Noble, Noyelles-Godault. Mais là cette fois-ci, c'est nous qui proposons un événement. Nous avons souhaité faire découvrir notre travail en exposant une centaine de toiles réalisées par nos soins. Il faut savoir également que l'organisation d'un tel événement coûte cher. On ne peut pas se permettre d'en faire beaucoup. Nous tenons d'ailleurs à remercier la municipalité pour son soutien, qui d'une part, nous donne accès à un local à titre gratuit pour réaliser nos toiles. Mais aussi qui nous offre la location de la salle des fêtes et l'appui logistique des services municipaux pour l'organisation. »

EXPOSITION DE PEINTURE

Les membres de La Palette Dechynoise vous invitent à leur exposition de peintures à la salle des fêtes de Dechy (rue de l'Égalité) :

- Samedi 17 mars 2023 de 10h à 18h
- Dimanche 18 mars 2023 de 10h à 17h

Entrée libre

Brocante à l'ancienne et vente de vêtements solidaires

SAMEDI 4 MARS DE 8H À 16H30

SALLE DES FÊTES (RUE DE L'ÉGALITÉ)

Organisée par l'association Les Incesissables

Vente d'objets anciens, vintage et/ou de collection

Petite restauration sur place

Téléphone : 06 58 24 69 63 @: retourverslepasse@gmail.com



Repas Spectacle

Repas –spectacle Soirée d'antan

SAMEDI 4 MARS À PARTIR DE 19H

SALLE DES FÊTES (RUE DE L'ÉGALITÉ)

Organisé par l'association Les Incesissables

Tarif : 25 € la part—15 € pour les enfants - sur réservation

Téléphone : 06 58 24 69 63 @: retourverslepasse@gmail.com

Loto des Grands Mères

DIMANCHE 5 MARS OUVERTURE DES PORTES À 11H30

DÉBUT DES JEUX À 15H

SALLE DES FÊTES (RUE DE L'ÉGALITÉ)

Organisé par l'association Les Incesissables

Restauration sur place

Téléphone : 06 58 24 69 63 @: retourverslepasse@gmail.com



Braderie en salle

DIMANCHE 12 MARS À PARTIR DE 8H

SALLE DES SPORTS AUGUSTE DELAUNE (RUE DE L'ÉGALITÉ)

Organisée par l'association Chœur collectif

Restauration sur place

Inscriptions samedi 4 mars de 10h à 12h au 39 rue de Weissensée

Grande braderie

DIMANCHE 9 AVRIL À DE 8H À 15H

RUE PASTEUR, SÉBILLE ET ROBESPIERRE

Organisée par l'association L'Amicale du Parc à Bois

Inscriptions les samedis 18 et 25 mars de 10h à 12h au Centre Socio-Culturel (rue Saint-Venant)

3 euros les 2m indivisibles



Information : Permanences du Secours Populaire

Les permanences hebdomadaires du Secours Populaire auront lieu, dorénavant, le mardi de 9h à 11h, dans la salle de restauration de l'ancien collège (rue des Frères Martel).



GROUPE MAJORITAIRE «*POUR DECHY, CONTINUONS ENSEMBLE*» - 22 ÉLUS

Ce mois-ci, notre Ville bouge encore et s'étoffe d'une belle réalisation.

Ainsi, après la ferme JACQUART devenue notre repaire pour les évènements de Dechy, après l'Accueil de Jour de l'AFEJI qui s'est installé dans l'ancienne ferme LASNE, c'est maintenant au tour du cabinet médical tant attendu d'ouvrir ses portes juste aux côtés de l'ancien presbytère.

Après une année de travaux en harmonie avec le cadre de vie avoisinant, ce sont des locaux neufs, pratiques conçus avec des matériaux nobles et une vue sur le parc de la ferme JACQUART qui seront proposés à la patientèle des praticiens médicaux.

Avec ces aménagements au service du public, c'est également tout un quartier qui revit, qui se rénove mais également des bâtiments qui reprennent de vraies fonctions.

Notre groupe a à cœur de réfléchir le Dechy de demain, de le penser inclusif pour tous et toutes, de continuer le déroulé de sa politique municipale en gardant l'attractivité de la Ville.

Le Groupe Majoritaire Municipal

GROUPE MINORITAIRE «*UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE*» - 7 ÉLUS

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un moment majeur de la préparation du budget dans les collectivités territoriales.

C'est une étape de la phase politique de la préparation, qui permet aux élus d'exprimer leur avis sur les grandes lignes du budget.

C'est une discussion qui se déroulera courant février au conseil municipal, elle portera sur les grandes lignes du budget de l'exercice en cours.

A DECHY, tous les ans la majorité municipale annonce des projets mais certains ne voient jamais le jour, Pourquoi ?

L'aménagement de la place de l'égalité toujours au stade de l'étude depuis des années, il est urgent de sécuriser ce site fréquenté par les enfants des écoles primaires, améliorer le stationnement.

Le terrain synthétique au stade de DECHY, ainsi que les travaux du dojo pour le judo tombé dans les oubliettes ?

La mise en conformité des espaces publics avec l'accès aux personnes à mobilité réduite, ou en est-on ?

Pour notre groupe d'opposition municipale, il faut tenir ses engagements, travailler sur un plan pluriannuel, fixant des priorités avec un budget prévisionnel adapté.

Notre priorité la réfection de toutes les voiries détériorées, l'enfouissement de tous les câbles.

Après les travaux d'assainissement, Pourquoi attendre des mois avant de couler le revêtement bitumeux ? malgré les plaintes des riverains !

Effectuer un bilan thermique de tous les bâtiments communaux, engager rapidement des travaux d'isolation en demandant les subventions de l'état.

Il faut mettre fin aux opérations de prestige et répondre aux besoins des habitants de notre commune.


Organiser des rencontres, évoquer la démarche, facilite l'engagement des habitants.

« Mieux vaut une certitude qu'une promesse en l'air »

Notre groupe d'opposition municipale : Une Equipe à votre écoute

Nous contacter :

Mail : uneequipeavotreecoute@outlook.fr

 Une équipe à votre écoute

*Consommons local,
C'est bon pour le moral !*



LA FERME JACQUART ACCUEILLERA LE MARCHÉ MENSUEL DES PRODUCTEURS CE 19 MARS.

Chaque troisième dimanche du mois, la Ferme Jacquart (rue Victor Hugo) accueille, de 8h30 à 13h30 le marché des producteurs.

Une douzaine de commerçants sera présente de 8h30 à 13h30 sous la grange de la Ferme Jacquart:

Fromage - Confiterie - Pâtisserie - Confiture de lait et au beurre salé- chocolat maison traiteur/rôtisseur - bières - primeur bio miel - créations artisanales - bijoux - sacs chaussures - vêtements - jouets - huile confectons aux crochet

Vous pouvez dès à présent réserver votre poulet rôti auprès du Chef Christophe au 07 67 14 19 34.

INSCRIPTION AU REPAS DES ANCIENS

La municipalité est heureuse d'inviter les Dechyinois âgés d'au moins 65 ans au 1^{er} janvier 2023, au repas dansant annuel qui leur est réservé, le **dimanche 26 mars 2023 à 12h, salle d'Œuvres.**

Inscription obligatoire en déposant le bulletin d'inscription ci-dessous en Mairie, avec un justificatif d'identité jusqu'au vendredi 10 mars 2023.



INSCRIPTION AU REPAS DES ANCIENS - DIMANCHE 26 MARS 2023

MONSIEUR/MADAME	MONSIEUR/MADAME
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Né(e) le	Né(e) le
Adresse :	
Merci de venir:	
• me chercher à mon domicile le midi :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• me ramener à mon domicile le soir :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON